

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

الديوان  
خلية الاتصال

إعلانات التوظيف والصفقات  
الخاصة بقطاع التعليم العالي والبحث العلمي  
ليوم 23 جويلية 2023

# إعلان الصفقات

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة 20 أوت 1955 - سكيكدة -

رقم التعريف الجامعي: NIF 408020000210125

**إعلان عن منح مؤقتة لأصفحة الخاص بطلب العروض مفتوح مع اشتراط قدرات دنيا  
رقم 03/ج.س/2023 والمتعلق باقتناء تجهيزات الإعلام الآلي لمخابر اللغات لفائدة جامعة سكيكدة**

ينما على أحكام المادة 65 الفقرة 02 من المرسوم الرئاسي رقم 247/15 المؤرخ في 16/09/2015 المتضمن أحكام الصفقات العمومية وتوضيحات المرفق العام، علم جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة كل المتكلمين  
المتضمن بطلب العروض المطروح مع الاشتراطات دنيا رقم: 03/ج.س/2023 المنضملة لتمام تجهيزات الإعلام الآلي لمخابر اللغات لفائدة جامعة سكيكدة. الصادرة في كل من اليومية الوطنية: النصر : يوم 2023/04/10 بوجبة Horizons يوم: 2023/04/22 . وفي النشرة الرسمية للصفقات المتعامل العمومي (BOMOP) باللغتين العربية والفرنسية الأسبوع 09 إلى 15 أفريل 2023 أنه بعد فتح الأظرفة ودراسة العروض لا تقرر منح الصفقة مؤقتا ل:

المرجع	الروسة للصفحة	النقطة الفنية للحصول عليها	النقطة المالية	النقطة الإجمالية	مبلغ العرض (دج) بكل رسوم	مبلغ العرض (دج) بكل رسوم بعد التصحيح-	المدة	رقم تعريف الجهوي	مطهر الاختيار
اقتناء تجهيزات الإعلام الآلي لمخابر اللغات لفائدة جامعة سكيكدة	pc plus computer ALGER	46,96	40,00	86,96	14.960.680,00	30 يوما	30 يوما	000016001340489	أحسن عرض

- بإمكان أي من المتقدمين المحضين أن يقدم طعنا أمام اللجنة القطاعية للصفقات لقطاع التعليم العالي و البحث العلمي في أجل أقصاه عشرة (10) أيام ابتداء من تاريخ نشر الإعلان عن المنح المؤقت غفده  
الصفحة في اليوميتين الوطنيتين المشار اليهما أعلاه أو النشرة الرسمية لصفقات المتعامل العمومي، طبقا لأحكام المادتين 82 الفقرة 1, 2, 3, 4 و 182 من المرسوم الرئاسي رقم 247/15 المؤرخ في  
16/09/2015 المتضمن أحكام الصفقات العمومية و توضيحات المرفق العام .
- كل المتقدمين المهتمين بمعرفة النتائج المتعلقة بالعروض المالي و الفني يمكنهم التقرب من المصلحة المتعاقدة في أجل أقصاه ثلاثة -03- أيام بعد أول إعلان لهذا المنح.  
ملاحظة: لن يؤخذ بعين الاعتبار أي طعن يقدم خارجا عن هذا الأجل.

An-Nasr23-7-2023 Anep 2323003652



Université Mohamed Chérif Messadia Souk-Ahras.  
N.I.F : 000141019005753

**Relance de L'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales  
N° : 03/2022/VRDPO pour la deuxième fois**

Le Recteur de L'Université Mohamed Chérif Messadia de Souk-Ahras, lance un avis de relance de l'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 03/2022/VRDPO pour objet : « Réalisation des Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation de Diverses Structures de l'Université de Souk-Ahras Lot N°04 : Travaux d'étanchéité liquide des structures de la faculté des Sciences et de la Technologie (centre de calcul), après l'annulation de l'attribution provisoire.

**Les sociétés Intéressées :**

Ne Peuvent soumissionner par le présent avis, que les entreprises qualifiées titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus (+) en cours de validité et ayant comme activité principale la rubrique « Bâtiment»-Ayant Chapitre Etanchéité avec son code sur l'attestation de qualification ».

Les soumissionnaires, peuvent retirer le cahier des charges auprès de **vice-rectorat de développement et de la prospective et de l'orientation** gratuitement.

L'offre de chaque soumissionnaire devra comporter obligatoirement les offres énumérées ci-après :

- I) Un dossier de candidature.
- II) Une offre technique.
- III) Une offre financière.

**I - Le dossier de candidature contient :**

1. Une déclaration de candidature (remplie, signée, et visée).
2. Une déclaration de probité (remplie, signée, et visée).
3. Les statuts (de base et éventuellement modificatif) pour les sociétés ;
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. Copie du certificat de qualification et classification professionnelles
6. Copie de la carte d'identification fiscale.
7. Les bilans financiers : les trois bilans de : 2018-2019-2020
8. Les références bancaires ;
9. Les moyens humains (diplôme des intervenants) justifiés par la déclaration de la CNAS Pour autres ouvriers la déclaration de la CNAS ou la DAS avec liste nominatif.
10. moyens matériels justifiés par un PV de l'huissier de justice inférieur a (01) une année de la date de l'ouverture/ commissaire-priseur, / contrat de location ou factures d'achats.
11. Délai de réalisation et planning d'exécution.

**II- L'offre technique contient :**

1. La déclaration à souscrire renseignée, datée et signée.
2. Le cahier des charges portant dans les pages correspondantes, la mention manuscrite « lu et accepté » avec nom, prénom et cachet du soumissionnaire.

**3. Un Mémoire technique justificatif, selon modèle joint en annexe).**

**III- L'Offre Financière contient :**

1. La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée (selon le modèle joint en annexe).
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseignée, datée et signée.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseignée, datée et signée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de l'appel d'offre ainsi que la mention ' dossier de candidature, ' offre technique ou ' offre financière, selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

**Relance de l'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales**

**N° : 03/2022/VRDPO pour la deuxième fois**

**Pour l'opération : Réalisation des Travaux d'Aménagement**

**Et de Réhabilitation de Diverses Structures de l'Université de Souk-Ahras**

**Lot n°04**

Le dépôt devra se faire le 14<sup>ème</sup> jour, à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis, entre 09h et 13h.30, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du vice-rectorat de développement et de la prospective et de l'orientation, 2<sup>ème</sup> étage du rectorat de l'université de Souk-Ahras, RN16 route d'Annaba.

Le délai de préparation des offres est fixé à (14) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la session d'ouverture des plis, qui se tiendra le même jour du dépôt, à 13h30 au niveau du vice-rectorat de développement et de la prospective et de l'orientation, 2<sup>ème</sup> étage du rectorat de l'université de Souk-Ahras.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAGHNA

NIF: 417020000130604

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N°01/2023

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Centre universitaire de Maghnia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2<sup>ème</sup> Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2023 portant « Acquisition d'équipements informatiques et logiciels pour le nouveau centre de données du centre universitaire de maghnia », qu'après évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'EURL BULL ALGERIE selon le tableau suivant :

L'Attributaire	NIF	Montant de l'offre en DA/TTC	Délai d'exécution	Note Technique /65 points	Note Financière /35 points	Note Globale /100 points	Observations
EURL BULL ALGERIE	000016001401681	21 095 820,20	133 jours	46,82	35	81,82	L'offre économiquement la plus avantageuse

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission sectorielle des Marchés du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

NB: Tout recours hors délai ne sera pas pris en considération.